



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises

Question écrite n° 17127

Texte de la question

M. Philippe Mathot appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la penurie d'acier qui affecte actuellement des etablissements de forge-estampage du departement des Ardennes. La plupart de ces etablissements sont des sous-traitants de grands groupes automobiles. Durant la periode de recession qui se termine, ils ont ete dans l'obligation de reduire au maximum leurs frais generaux, ce qui s'est traduit par une nette diminution des stocks de matiere premiere. Alors que la reprise se fait aujourd'hui tres rapidement et fortement sentir, tant a cause de l'action du Gouvernement en faveur de l'automobile qu'en raison de la reprise mondiale, la demande en acier est tres forte, et ne peut etre honoree par les producteurs, tant au niveau de la C.E.E. qu'au niveau mondial. Il s'ensuit des difficultes tres grandes pour les forgerons-estampeurs, pris en tenaille entre leurs clients aupres desquels ils sont engages par des contrats de juste-a-temps, et leurs fournisseurs d'acier qui font jouer les lois du marche. Les forgerons-estampeurs sont contraints, pour respecter leurs engagements, d'avoir recours de facon importante a la flexibilite du travail, demandant a leurs collaborateurs de travailler au rythme des livraisons, ou recourant de facon importante a l'interim. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour rendre plus fluide le marche de l'acier de forge, et permettre au secteur de la forge-estampage et a ses salaries de profiter de la reprise industrielle.

Texte de la réponse

Le secteur de la forge-estampage s'est effectivement trouve confronte dans le courant du premier semestre 1994, sur l'ensemble du marche europeen, a un probleme d'approvisionnement en aciers allies en raison de la reprise de la demande du secteur automobile et de la faiblesse des stocks initiaux de la profession. Les services du ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur ont appele l'attention des siderurgistes nationaux sur cette situation, qui temoigne de l'importance de la reprise. Ceux-ci ont pris la mesure de l'accroissement de la demande en accelerant le rythme de la production d'aciers allies consommes par l'industrie de la forge et de l'estampages, et, de facon encore plus sensible, celui des livraisons a leur clientele. Il est donc vraisemblable que les tensions engendrees tant par la reprise de l'activite des forgerons-estampeurs que par la demande transitoire liee a la reconstitution des stocks devraient se resorber progressivement sans qu'il y ait eu de penurie. Les capacites de production de la siderurgie europeenne demeurent en effet fondamentalement excedentaires et ont montre a la fin des annees 80 qu'elles permettaient de faire face a une demande forte et soutenue. Les delais et difficultes evoques correspondent donc davantage a un probleme conjoncturel qu'a un defaut structurel au niveau de l'offre en acier.

Données clés

Auteur : [M. Mathot Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17127

Rubrique : Siderurgie

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1994, page 3738

Réponse publiée le : 17 octobre 1994, page 5182